COMITE DE DIRECTION

Réunion de bureau du Mardi 23 avril 2019
P.V. N° 34

Président : M. Pierre GUIBERT
Vice-Président Délégué : William PONT
Secrétaire Général : M. André VITIELLO
Présents : Mme Cathy DARDON – MM Gérard BORGONI – Jean Paul RUIZ
Assistent à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat) - MM Guy BOUCHON – Guy BOURICHA - Patrick FAUTRAD – Jean PAOLINI – André SASSELLI

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;
L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Note aux officiels
- Informations

CORRESPONDANCE

● F.F.F

- Invitation pour la célébration du centenaire de la Fédération Française de Football qui aura lieu le 10 mai 2019 au siège de l'institut du Monde Arabe. Transmis au Président

● LIGUE MEDITERRANEE

- Remerciements pour l'accueil reçu lors de la formation « Gestions des Conflits » et notamment à Mme Cathy DARDON. Noté.

- Convocation pour la finale régionale Pitch U13G/F qui aura lieu le 27 avril 2019 à ROUSSET. Noté.

● CLUBS :

- BELGENTIER FC : Organisation d'un tournoi Jeunes les 04 et 8 mai 2019. Noté

- DRAGUIGNAN SC : Informant de la démission de Mme Sandra ROMEO au poste de Secrétaire. MM Jean Pierre MOINE et Wilfred GIRARD assureront l'intérim. Noté.

● DIVERS :

- M. PAPAIN Georges : Adressant candidature pour intégrer le Comité de Direction du District pour la saison 2019/2020. Noté.

- **CDOS** : Article Lettre de l'Economie du Sport « Le détachement des CTS continue de faire des vagues ». Noté

NOTE AUX OFFICIELS

Le Comité de Direction décide que tous les officiels (arbitres et délégués) qui seront absents non excusés dans les 48 heures suite à une convocation avant la réunion des Commissions de Discipline, d'Appel Disciplinaire et d'Appel Règlementaire se verront retirer leur désignation, sans remplacement, dès le week-end qui suit la réunion.

La prise d'effet de cette décision est immédiate. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à la fin de la saison (période test).

REUNIONS DES CLUBS

Suite au projet concernant les nouveaux championnats jeunes pour la saison 2019/2020, le Comité de Direction organise trois réunions d'informations avec les clubs :
- Le 27 avril 2019 à partir de 9h00 au siège du District
- Le 30 avril 2019 à partir de 18h30 au siège du District
- Le 02 mai 2019 à partir de 18h30 à Fréjus.

AUDITION D'UN ARBITRE

Suite à l'absence non excusée de l'arbitre convoqué ce jour, le Comité de Direction décide de mettre le dossier en délibéré.

PRESENCE DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION AUX DIFFERENTES MANIFESTATIONS

- BELGENTIER FC : Tournoi Jeunes du 08 mai 2019 (U7/U9) : M. Pierre GUIBERT.

INFORMATIONS

- Suite aux agressions survenues sur deux rencontres les 17 et 24 mars 2019, le Comité de Direction décide à compter du 27 mars 2019 et jusqu'à la fin de la saison, le doublement des sanctions pour voie de faits sur officiels.

- Le Comité de Direction décide la désignation officielle de M. Jean Paul RUIZ pour le représenter lors de certaines rencontres de championnat à « enjeu ».

«VIGILANCE METEO ORANGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

- Le Comité de Direction organise trois réunions avec les clubs pour présenter le pré projet des nouveaux championnats jeunes saison 2019/2020, les 27 et 30 avril 2019 et le 02 mai 2019 à FREJUS. Une invitation a été envoyée aux clubs.

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :
>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Prochaine réunion de bureau
Le mardi 30 avril 2019

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO